



PROCEDURE DE D'INITIALISATION DE L'IPAD 2022

Votre enfant a quitté le lycée Saint Jean ou il est sur le point de le faire. Vous souhaitez que son iPad soit libéré de la gestion à distance de l'établissement. Si son iPad est vendu ou donné à un élève (frère ou sœur) qui intègre le lycée à la rentrée suivante, veuillez ne pas demander la désinscription de l'iPad. Il nous sera impossible de le réintégrer.

La procédure est simple, mais demande quelques opérations de votre part afin de préserver les données personnelles de votre enfant (photos, documents, ...)

Pour commencer, où se trouvent les données à sauvegarder ?

- Sur l'iPad. Vous avez plusieurs solutions pour les sauvegarder :
 - vous pouvez les stocker sur un cloud privé,
 - sur le cloud Google de l'établissement avec le compte @sj.chdf.fr,
 - Sur iCloud d'Apple de l'établissement avec le compte @appleid.chdf.fr.
- sur le cloud de Google avec le compte établissement @sj.chdf.fr :
 - laissez-là et voir la procédure ci-dessous.
- sur iCloud d'Apple avec le compte établissement @appleid.chdf.fr :
 - laissez-là et voir la procédure ci-dessous.

Les données ne peuvent pas être sauvegardées avec la fonction de sauvegarde d'iTunes ou de iCloud. Cela sauvegarde également la supervision par le lycée. Lors de la restauration de l'iPad la supervision sera réinstallée.

Voici les procédures pour les télécharger sur un ordinateur :

- pour les données stockées sur le cloud Google de l'établissement suivez la procédure : <https://support.google.com/accounts/answer/3024190?hl=fr>.
- pour les données stockées sur iCloud d'Apple de l'établissement suivez la procédure : <https://support.apple.com/fr-fr/HT208502> et pour les récupérer : <https://privacy.apple.com/>.

Quand les données sont sauvegardées et mis à l'abri. Vous pouvez demander à l'établissement de désinscrire l'iPad du système de gestion (sauf si celui-ci est transmis à un élève qui rentre au lycée à la rentrée suivante.)

Il est possible de désinscrire l'iPad de manière partielle, afin qu'il soit libéré de la supervision et qu'il soit réintégré par la suite. Merci de le signaler lors de votre demande en demandant un « désinscription partielle ».

Vous devez faire votre demande de désinscription, du système de supervision, exclusivement à l'adresse suivante <https://forms.gle/xkVjuHRokGb3U72d8>. Les demandes seront traitées à partir du lendemain des résultats définitifs des examens. La désinscription totale est irréversible.

Vous recevrez un message électronique (sur l'adresse mail fournie lors de la demande) de confirmation que l'opération s'est correctement déroulée.

Vous pourrez ensuite réinitialiser l'iPad. Voici la procédure recommandée :

- Brancher l'iPad sur un ordinateur Mac ou PC avec le cordon USB de charge.
- Il faut utiliser iTunes pour Mac ou PC à télécharger à : <https://www.apple.com/fr/itunes/download/>
- Il est vivement conseillé de sauvegarder au préalable l'iPad, voici la procédure : <https://support.apple.com/fr-fr/HT203977#itunes>
- Vous pouvez ensuite réinitialiser l'iPad avec la procédure suivante : <https://support.apple.com/fr-fr/HT201252>. Cela permet d'effacer l'iPad et de le mettre à jour.
- Lorsque l'iPad redémarre, il est comme neuf.

Si vous rencontrez un problème vous pouvez demander une assistance technique en appelant au lycée au 05 55 31 79 29.

Veuillez récupérer les données sur votre compte google et Apple iCloud établissement avant la rentrée scolaire suivante. A cette date, votre compte sera désactivé. L'accès aux données ne sera plus possible à partir de vos identifiants.